

DECISION DU PRESIDENT
N° D2023-058

Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de l'OPAH :

- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme GARCIA BERGERET – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme DEUX – 01510 ORDONNAZ
- Une aide de 454 € pour le dossier de Mme LEFEBVRE – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 1 567 € pour le dossier de Mme CHAUDET – 01800 PEROUGES
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme GRARD – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 540 € pour le dossier de Mme SLITI – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 525 € pour le dossier M. VETTARD – 01510 ORDONNAZ
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. ACHTIOUI – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 4 500 € pour le dossier de Mme DANTHON – 01230 NIVOLLET MONGRIFFON
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme FERNANDES – 01500 CHATEAU-GAILLARD
- Une aide de 77 € pour le dossier de M. TERRIER – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. SPATARO – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. HIMMIT – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme BERNARD – 01680 INNIMOND
- Une aide de 304 € pour le dossier de Mme DUCREUX – 01150 LAGNIEU

.../...

- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. GALLARD – 01680 L'ABERGEMENT-DE-VAREY
- Une aide de 1 895 € pour le dossier de M. MALAINE – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 364 € pour le dossier de Mme LAURENT – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 563 € pour le dossier de M. MARTIN – 01800 FARAMANS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme DA SILVA – 01680 LHUIS
- Une aide de 306 € pour le dossier de M. HUMBERT – 01150 CHAZEY-SUR-AIN
- Une aide de 1 556 € pour le dossier Mme TOUTA – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 1 492 € pour le dossier de Mme MERCIER – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme LEFER – 01500 AMBRONAY
- Une aide de 697 € pour le dossier M. TURQUET – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 1 724 € pour le dossier M. VADOT – 01150 SAULT-BRENAZ
- Une aide de 297 € pour le dossier M. MATHIEU – 01150 SAULT-BRENAZ
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. PLUQUET – 01150 SAINT-SORLIN-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme COLLOMB – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme BLONDEAU – 01500 AMBRONAY
- Une aide de 161 € pour le dossier de Mme GUIFFRAY – 01470 BENONCES.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 9 juin 2023
Publiée le **16 JUIN 2023***

Fait à Chazey-sur-Ain, le 9 juin 2023.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

